

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Marguerite MURAT – MM. David LUTIN – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ETAIENT ABSENTS : MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY – M. Jules FRAIR – Mme Wennie MOLIA – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (excusée, pouvoir donné à Mme MURAT) – Ghylaine JEANNE.

.....
Date d'envoi de la convocation : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 22

Absents : 13

Procurations : 4

Appelés à voter : 26

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame France-Enna URBINO

.....

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA RÉALISATION DE
DEUX AIRES ÉDUCATIVES**

CM-2023-2S-DEDD-28

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la délibération n° CM-2019-7S-DECV-100 du 12 décembre 2019, relative à la demande de subventions pour le projet de "Préservation et de valorisation des principales zones naturelles du Gosier - Territoire Engagé pour la Nature" ;

Numéro de réception en préfecture :
971-219711132-20230414-CM20232SDEDD28-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Vu le projet de convention de partenariat avec le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ;

Vu l'avis favorable rendu par la commission "Environnement, Aménagement, Urbanisme, Infrastructure et Prévention des risques" en date du 22 mars 2023 ;

Considérant que la Ville a été reconnue Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en juin 2019 ;

Considérant les enjeux de préservation de l'intégrité écologique des sites et la nécessité de définir leurs modes de gestion et de valorisation ;

Considérant l'engagement de la Ville à mener des actions éducatives à destination notamment du jeune public scolarisé ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 25 voix pour ; 1 abstention

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la poursuite du projet des aires éducatives pour deux années soit, de septembre 2023 à juillet 2025 au sein des écoles suivantes :

- Ecole Suzanne ROLLON de Poucet ;
- Ecole Georges MARCEL de Mangot.

Article 2 : D'autoriser le maire à rechercher des subventions et à solliciter des partenaires financiers.

Article 4 : D'autoriser le maire à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 14 AVR. 2023
Et publication ou notification le 17 AVR. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

- France-Enna URBINO -

